

# Dossier d'inscription 2017/2018

→ aux services à l'enfance

Périscolaire



Centre de loisirs



Pause méridienne



Temps d'Activités Périscolaires



Service enfance : Gérald BONORON

Affaire suivie par Cassandre MILON

Tel. : 03 44 56 87 00 | enfance@saintleudesserent.fr | N/réf.: ME/PR/GB

**Objet:** Dossier d'Inscription aux services à l'enfance (DI Enfance)

Madame, Monsieur,

Les activités du service Enfance permettent aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Elles garantissent à chaque enfant un accueil de qualité.

Répondre aux besoins des enfants et aux attentes des parents est notre priorité.

L'inscription aux activités **périscolaires**, **pause méridienne (restauration)**, **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** et **centre de loisirs** est **obligatoire** avant toute fréquentation. Elle **est à renouveler chaque année** (un code couleur vous guide dans ce dossier).

Pour faciliter vos inscriptions, nous vous invitons à inscrire vos enfants via le logiciel sécurisé Periscoweb.

Nous vous rappelons que pour l'année scolaire 2017/2018 les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se dérouleront le :

- Mercredi et vendredi pour les écoles J. MACE, J. FERRY et R. CARBON
- Mercredi et jeudi pour le groupe scolaire J-B. CLEMENT

Vous trouverez ci-joint, par enfant, les documents à remplir et/ou à nous retourner :  
**AU PLUS TARD LE 15 JUIN 2017 (nombre de places limité)**

- Formulaire contact et inscription (recto / verso) daté et signé
- Fiche sanitaire de liaison

Merci de joindre les pièces justificatives obligatoires suivantes :

- Carnet de vaccination
- Attestation d'assurance 2017/2018
- P.A.I. si nécessaire
- Acte de jugement si nécessaire

Pour information et à conserver :

- Fiche « Saint-Leu d'Esserent a son rythme », présentant les différents services
- Fiche « Informations pratiques »
- La note d'information concernant le portail famille

J'attire votre attention sur la nécessité de respecter la date limite de dépôt des dossiers, au-delà de laquelle vos demandes seront traitées en fonction des places restantes. Dans tous les cas **les inscriptions annuelles seront prioritaires**.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,



Michel Euverte



→ Suivez ces petits personnages et les couleurs pour vous guider

N'oubliez pas de déposer vos dossiers avant

# le 15 Juin

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE  
(ex : manque fiche sanitaire ou carnet de vaccination)

Suivez le picto  
« A déposer en mairie »



Mairie  
14 Place de la mairie  
Lundi au Jeudi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30  
à 17h30  
Vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30  
à 17h  
Samedi :  
de 9h à 12h

→ Service Enfance  
03 44 56 87 00



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARCON  FILLE

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou au certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCIN OBLIGATOIRE	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
OU DT Polio					
OU Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

## 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical? oui  non

Si oui joindre une ordonnance et les médicaments correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Rubéole

OUI  NON

Varicelle

OUI  NON

Angine

OUI  NON

Rumathisme

OUI  NON

Scarlatine

OUI  NON

Coqueluche

OUI  NON

Otite

OUI  NON

Rougeole

OUI  NON

Oreillons

OUI  NON

ALLERGIES : ASTHME Oui  Non  MÉDICAMENTEUSES Oui  Non

ALIMENTAIRES Oui  Non  AUTRES :

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler)





## → Formulaire contact

### Civilité

Responsable  
payeur

Nom :

Prénom :

Enfant

Nom :

Classe 2016/2017 :

Prénom :

Classe 2017/2018 :

Date de naissance :

Ecole :

### Adresse

N° :

Rue :

Complément d'adresse :

Code postal :

Commune :

### Téléphones parents

Mère (Domicile / Portable / Professionnel)

D :

P :

Pro :

Père (Domicile / Portable / Professionnel)

D :

P :

Pro :

Mail :

### Revenus et prestations familiales

*Si MSA, fournir les justificatifs d'impôts des 2 parents.*

Organisme :

CAF

MSA

Numéro d'allocataire :

(Si le numéro d'allocataire n'est pas précisé, le tarif maximum sera appliqué.)

Autres (précisez)

### Personnes à prévenir

En cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Tél portable :

Tél fixe :

Personne

autorisée à

récupérer l'enfant

Nom :

Prénom :

Tél portable :

Tél fixe :

### Autorisations spéciales

Votre enfant est-il autorisé à quitter seul les services ?

Oui

Non

Régime particulier :

sans porc

sans viande

PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Autorisez-vous la mairie à prendre votre enfant en photo ?

Oui

Non

Doit-on veiller à ce que votre enfant se brosse les dents après un repas ?

Oui

Non

Votre enfant doit-il faire la sieste ?

Oui

Non

Existe-t-il (par décision de justice) une personne interdite à la prise en charge ?

Oui

Non

(dans le cas d'une réponse affirmative nous présenter une copie de la décision de justice)



# → Formulaire d'inscription



## Pause méridienne (restaurant scolaire) 11h30 > 13h30

Votre choix  Inscription annuelle  Inscription mensuelle (\*)

En cas d'inscription **annuelle**, merci de cocher les jours de repas de votre enfant :

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi



## Périscolaire matin / soir

Votre choix  Inscription annuelle  Inscription mensuelle (\*)

**7h30 > 8h30**

En cas d'inscription annuelle, merci de cocher les **matins** de présence de votre enfant.

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

**16h30 > 18h30**

En cas d'inscription annuelle, merci de cocher les **soirs** de présence de votre enfant.

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi



## Temps d'Activités Périscolaires (réforme des rythmes scolaires) 13h30 > 16h30

Votre choix  Inscription annuelle  Inscription bimestrielle (\*)

En cas d'inscription **annuelle**, merci de cocher les après-midis de présence de votre enfant :

Pour le groupe scolaire J. Macé et R. Carbon  Mercredi  Vendredi

Pour le groupe scolaire J.B Clément  Mercredi  Jeudi

(\*) Le formulaire de l'inscription mensuelle est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur [www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)

→ Suivez ces petits personnages et les couleurs pour vous guider

Périscolaire



Centre de loisirs



Pause méridienne



Temps d'Activités Périscolaires



J'accepte les conditions décrites dans ce dossier (pages 1 à 6) et dans le règlement intérieur.

Date :        /        / 2017

Signature :

## Périscolaire

### Les accueils du matin et du soir

Du lundi au vendredi

matin : de 7h30 à 8h30

soir : de 16h30 à 18h30



#### À noter :

Pour les écoles Jean-Baptiste CLEMENT, l'accueil périscolaire a lieu dans la salle de restauration du primaire Jean-Baptiste CLEMENT.

Pour la maternelle Jean MACE, le primaire Jules FERRY et le primaire Raymonde CARBON l'accueil périscolaire a lieu au 1er étage de l'école Raymonde CARBON.

Fréquentation possible à partir de 3 ans révolus.

## TAP

### Les Temps d'Activités Périscolaires

- > Temps éducatifs qui permettent aux enfants à partir de 3 ans révolus de se développer et de s'épanouir dans un cadre ludique
- > Encadrés par des professionnels diplômés

Accueil de votre enfant :

> Sans repas : entre 13h20 et 13h40

> Avec repas (nécessitant inscription à la pause méridienne) : 11h30



Ecoles Jean-Baptiste CLEMENT  
MERCREDI et JEUDI  
de 13h30 à 16h30

Maternelle Jean MACE  
Primaire Jules FERRY  
Primaire Raymonde CARBON  
MERCREDI et VENDREDI  
de 13h30 à 16h30

Inscription **bimestrielle**, merci de respecter les dates limites suivantes :

#### Périodes

Du 04/09/2017 au 20/10/2017

Du 06/11/2017 au 22/12/2017

Du 08/01/2018 au 23/02/2018

Du 12/03/2018 au 20/04/2018

Du 07/05/2018 au 06/07/2018



#### Dates limites d'inscription

20 août 2017

20 octobre 2017

20 décembre 2017

20 janvier 2018

20 avril 2018



Pensez aux  
Plannings en ligne  
(rubrique démarches)



## Pause méridienne de 11 h 30 à 13 h 30

Une attention particulière est apportée à l'équilibre des menus et à la qualité des repas.

Une charte de la restauration scolaire sera remise à votre enfant par les animateurs.

À noter : avec la réforme des rythmes scolaires, votre enfant fréquente l'école le mercredi matin jusqu'à 11h30.

Pour bénéficier de la restauration scolaire, une réservation est impérative ce jour-là.

Fréquentation possible à partir de 3 ans révolus.



L'inscription doit être renouvelée tous les ans. Elle n'est en aucun cas reconduite automatiquement.

## Extra-scolaire

### Le centre de loisirs durant les vacances

Le centre de loisirs accueille en journée complète, pendant les vacances scolaires, les enfants de 3 à 16 ans. Il n'est pas possible de le fréquenter à la demi-journée.

Plusieurs possibilités pour nous retourner la fiche d'inscription (téléchargeable ou disponible en mairie) :



Rappel : après la date limite d'inscription, votre enfant sera sur liste d'attente, et accepté dans la limite des places disponibles.

#### En mairie

- Accueil 14 Place
- Boîte aux lettres de la Mairie
- Courrier

#### Par courriel

[enfance@saintleudesserent.fr](mailto:enfance@saintleudesserent.fr)

#### Vacances

Toussaint du 23/10/2017 au 03/11/2017  
 Noël du 02/01/2018 au 05/01/2018  
 Hiver du 26/02/2018 au 09/03/2018  
 Printemps du 23/04/2018 au 04/05/2018  
 Été du 09/07/2018 au 31/08/2018

#### Dates limites d'inscription

20 septembre 2017  
 20 novembre 2017  
 20 janvier 2018  
 20 mars 2018  
 20 mai 2018

**Fermeture annuelle du centre du 26/12/17 au 29/12/17**

Horaires du Centre : 8h30 à 17h30 (goûter compris)

Accueil des enfants : de 8h30 à 9h  
 Départ des enfants : de 17h à 17h30

Possibilité de réserver du péricentre matin et/ou soir :  
 Accueil matin : de 7h30 à 8h30  
 Accueil soir : de 17h30 à 18h30

## Inscription

### 2 possibilités pour inscrire votre enfant

Pour bénéficier des activités, le présent dossier doit être complété. Il est valable pour l'année scolaire. L'inscription peut être :

#### Annuelle



Une réservation à l'année sera faite pour les activités choisies et les jours de fréquentation souhaités.

Les avantages :

- ZERO démarche à effectuer
- Place de votre enfant GARANTIE
- Tarifs REDUITS



#### Mensuelle

Un planning de présence, disponible sur le site internet ou à l'accueil de la mairie, est à déposer avant le 20 du mois précédent. Attention : la place de votre enfant n'est pas garantie.

## Tarification

Facturation sur la base du tarif abonnement si :

**Abonnement annuel :**

1 ou plusieurs jours fixes par semaine sur toute l'année

**Abonnement mensuel :**

selon un planning donné le 20 du mois précédent ou une réservation effectuée via Periscoweb et correspondant au moins à 50% des jours d'accueils ouverts à la réservation sur la période concernée (nombre de jours scolaires par mois ou nombre de jours de vacances sur la période concernée).

Facturation sur la base du tarif ponctuel :

Inscription ponctuelle au service selon un planning rendu le 20 du mois précédent ou via Periscoweb et **correspondant à moins de 50% des jours d'accueils ouverts à la réservation.**

(nombre de jours scolaires par mois ou nombre de jours de vacances sur la période concernée).



La municipalité prend en charge une partie du coût des services. Les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus et votre quotient familial. Pour toute absence non signalée, toute présence non réservée, le tarif sera majoré.

Le paiement s'effectue à réception de la facture, au Trésor Public (Place de la République) ou par TIPI (cf page 6).



M. Périscoweb

**Les absences individuelles éventuelles donnent lieu à facturation sauf en cas de :**

1. maladie (au-delà de la première journée : délai de carence) justifiée par un certificat médical,
2. sortie scolaire dont nous sommes informés à l'avance,
3. absence de l'enseignant (prévenir le service le jour même).

En cas d'absence non signalée, le service correspondant est facturé sur la base du tarif « inscription ponctuelle ».

Tarification

Restauration

Quotient familial	Tarifs St Leu (€)		Tarifs extérieurs (€)	
	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)
QF ≤ 650€ / mois	2,90	1,93	4,50	3,00
650 < QF < 1100€ / mois	Progression linéaire		Progression linéaire	
QF ≥ 1100€ / mois	4,50	3,00	6,98	4,65

Périscolaire et péricentre - Accueil du matin

Quotient familial	Tarifs St Leu (€)		Tarifs extérieurs (€)	
	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)
QF ≤ 650€ / mois	1,14	0,76	1,77	1,18
650 < QF < 1100€ / mois	Progression linéaire		Progression linéaire	
QF ≥ 1100€ / mois	2,28	1,52	3,53	2,35

Périscolaire et péricentre - Accueil du soir

Quotient familial	Tarifs St Leu (€)		Tarifs extérieurs (€)	
	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)
QF ≤ 650€ / mois	2,82	1,88	4,37	2,91
650 < QF < 1100€ / mois	Progression linéaire		Progression linéaire	
QF ≥ 1100€ / mois	5,32	3,55	8,25	5,50

Temps d'Activité Périscolaire - Pour les Lupoviciens

Nombre d'enfants	Minimum RM ≤ 550	Maximum RM ≥ 3200
1 enfant	0,62 €	3,60 €
2 enfants	0,57 €	3,30 €
3 enfants	0,51 €	3,00 €
4 enfants	0,46 €	2,70 €

Temps d'Activité Périscolaire - Pour les extérieurs

Revenu mensuel (€)	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)
≤ 550	8,75€ / jour	5,56€ / jour
550 < RM < 3200	Progression linéaire	
≥ 3200	9,85€ / jour	6,56€ / jour

## Tarification

## Centre de loisirs

## POUR LES LUPOVICIENS

Pour les enfants domiciliés à Saint-Leu d'Esserent, un tarif de base (\*) est établi en fonction des Ressources Mensuelles (RM) de la famille.

Ce tarif est calculé selon le nombre d'enfants à charge et selon le barème 5 de la CAF.

Revenu mensuel (€)	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)
≤ 550	4,28€ / jour	2,85€ / jour
550 < RM < 3200	Progression linéaire	
≥ 3200	15,30€ / jour	10,20€ / jour

*Le repas de midi en centre de loisirs sera facturé conformément au tableau « Pause méridienne ».*

## POUR LES EXTERIEURS

Revenu mensuel (€)	Base (ponctuel)	Minoré (Abonnement)
≤ 550	16,70€ / jour	11,13€ / jour
550 < RM < 3200	Progression linéaire	
≥ 3200	19,70€ / jour	13,13€ / jour

*En sus de ce tarif, le repas de midi en centre de loisirs sera facturé conformément au tableau « Pause méridienne ».*

## Annulation

Toute absence doit être signalée **dès que possible** à l'accueil de la mairie :

**03 44 56 87 00**

**Attention avertir l'école NE SUFFIT PAS !**

**Annulation avant le 20 du mois précédent, sinon, vous serez facturés.**

Les absences individuelles éventuelles donnent lieu à facturation sauf en cas de :

1. maladie (au-delà de la première journée : délai de carence) justifiée par un certificat médical,
2. sortie scolaire dont nous sommes informés à l'avance,
3. absence de l'enseignant (prévenir le service le jour même)
4. grève

## TIPI - Site sécurisé

Pour vous éviter un déplacement au Trésor Public, vous pouvez désormais payer en ligne !  
Règlement par carte bancaire pour votre facture aux services :  
périscolaire, restauration, centre de loisirs et TAP.

Il vous suffit de vous rendre sur <http://www.saintleudesserent.fr>  
et de cliquer sur le logo :



Toutes les informations nécessaires sont présentes  
en bas de votre facture.

RAPPEL : n'oubliez pas de déposer vos dossiers avant

le 15 Juin



## Contacts &amp; Infos

## Service Enfance &amp; Jeunesse

(face à la mairie)

Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h

[enfance@saintleudesserent.fr](mailto:enfance@saintleudesserent.fr)

03 44 56 87 00

## Vie scolaire et restauration

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h

[scolaire.direction@saintleudesserent.fr](mailto:scolaire.direction@saintleudesserent.fr)

## Annulation

Mairie, 14 Place de la mairie

Lundi au Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi : de 9h à 12h

03 44 56 87 00